

Mémoire partagée ? Le travail de mémoire sur les deux guerres mondiales en France et en Allemagne

Au XX^e et au début du XXI^e siècle, le statut mémoriel des deux guerres mondiales diffère entre la France et l'Allemagne et l'approche commémorative de cette histoire partagée est marquée autant par des contrastes que par des expériences communes. Les chemins qu'ont suivis les deux pays peuvent s'enchevêtrer à des niveaux très divers. Les multiples héritages des deux guerres mondiales reflètent des différences fondamentales dans les cultures politiques des deux pays. Certaines explications paraissent évidentes, d'autres sont plus complexes. Ainsi en est-il par exemple pour les phases qui marquent ces processus de mémoire : elles diffèrent profondément d'un pays à l'autre, mais leurs objets ne sont pas pour autant contradictoires. Les symboles de mémoire, pour leur part, par leur force de représentation, ont manifesté et continuent d'exprimer les points communs dans les expériences vécues, mais ils font ressortir en même temps des contrastes existants. Souvent partagée, la mémoire demeure toutefois fracturée. Les remarques suivantes s'appuient sur certains moments phares du travail de mémoire des deux pays voisins et tentent de mettre en résonance les enjeux mémoriels du passé commun avec l'actualité des relations franco-allemandes contemporaines.